

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 25 mars 1865](#)

## Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 25 mars 1865

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[25 mars 1865](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

### Description

RésuméSur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Sur une réunion d'experts prévue le 5 avril 1865 à laquelle se rendra Godin malgré l'accablement provoqué par l'arrêt de la cour d'Amiens qui est, paraît-il, « un document curieux d'esprit de parti contre mes idées et mes doctrines ». Il demande à Cantagrel de lui procurer un poêle Joly pour le jour de la réunion des experts à Paris.

NotesFrançois Cantagrel répond à la lettre de Godin le 1er avril 1865 (Cnam FG 17 (2) c).

### Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)
- [Joly et Cie](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Amiens \(Somme\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 12/01/2024

---

Genève le 27 mars 1669

Monsieur Cantagrel

mon ami d'Espinois au signal  
 de qu'on indolence a en pas  
 accepté la réunion des saquets pair  
 au 7 avril prochain p lui iris sur  
 que je n'y rendrai. cela tombe au  
 plus mal au milieu de l'aveuglement  
 que on cause malgré moi l'arrêt  
 de la voie d'Espinois. il n'y a  
 pas qu'on séparation de qu'on n'a  
 purement et simplement il parrait  
 que l'arrêt est un document curieux  
 despect de qu'on contre mes ides  
 et mes desirons

vous savez il n'y a pas lieu d'accepter  
 un autre autoriser joly pour le pour  
 de la réunion on dit voudrait consentir  
 a on prite un pour un instant  
 sous lui on espliquer le motif p  
 n'en pas besoin de tuzana au le autoriser  
 consentir sous au l'adone pour  
 me dire quand je serai aller a Paris  
 et si vous pensez que les choses soient  
 discutés a fond ce pour la. mon affaire  
 ne parrait un peu aujour de la. les mes  
 p des desirons de ni j'attends  
 parler de la brochure

Votre ami  
 Goussier